



Webinaire de présentation du Pass'Sport

Vendredi 10 septembre 18h30 CDOS de L'EURE

Lundi 13 septembre 14h30 CDOS de la SEINE-MARITIME

Lundi 13 septembre 18h30 CDOS de la SEINE-MARITIME

Mardi 14 septembre 14h30 CDOS du CALVADOS

Mardi 14 septembre 18h30 CDOS de l'ORNE

Mardi 21 septembre 18h30 CDOS du CALVADOS

Sommaire

1. Présentation du dispositif
2. Recensement des associations partenaires
3. Comment accueillir les familles bénéficiaires du Pass'Sport ?
4. Comment créer mon compte asso et recenser mon association
5. Point d'étapes pratiques, rappels
6. Guides, tutos et affiches téléchargeables
7. Les autres sites consultables
8. Questions/Réponses
9. Contacts

1. Présentation du dispositif

LE **PASS SPORT**
C'EST QUOI ?

Une aide de
50 euros par enfant
à 3,3 millions de familles*
**pour financer l'inscription
dans un club sportif**
à la rentrée 2021

* sous conditions de ressources

Le « Pass'Sport » est une aide financière qui prend la forme d'une « allocation de rentrée sportive ».

Elle se caractérise par **une remise immédiate de 50 €** sur le coût d'une licence et/ou d'une adhésion.

Départements	Total enfants bénéficiaires
Calvados	85 961
Eure	87 374
Manche	56 118
Orne	34 637
Seine Maritime	178 089
	442 179

1. Présentation du dispositif

- Public cible

- Jeunes de **6-18 ans** (6 ans au 30 juin 2021 à 17 ans révolus au 30 juin 2021) issus de familles bénéficiant de l'**Allocation de Rentrée Scolaire (ARS)**
- Jeunes de **6-18 ans** bénéficiaires de l'**Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)**
- Jeunes de **16-18 ans** bénéficiaires de l'**Allocation Adulte Handicapés**

- Structures bénéficiaires

- les associations et structures sportives **affiliées à des fédérations sportives agréées (hors fédérations scolaires)**
- Les associations **agréées en QPV et en territoire « Cités éducatives » :**

→ sur ces territoires, toutes les associations **agréées par le ministère au titre de la Jeunesse et de l'éducation populaire (JEP)** sont éligibles au dispositif Pass'Sport à la condition qu'elles offrent une activité sportive toute l'année aux jeunes éligibles.

- Période



Du 1^{er} juillet au 30 novembre 2021

1. Présentation du dispositif

- Période



Du 1^{er} juillet au 30 novembre 2021

Toutes les structures éligibles ont jusqu'au 30 novembre 2021 pour déposer leurs demandes de remboursement des Pass'Sport.

Les remboursements des Pass'Sport aux clubs s'étaleront sur deux campagnes :

Première campagne du 1^{er} juillet au 13 octobre 2021.

Deuxième campagne du 15 octobre au 30 novembre 2021.

Les remboursements seront assurés par les CDOS et seront effectués par virement bancaire à partir du 15 octobre (1^{ère} campagne) et du 3 décembre (2^{ème} campagne).

Pour ce faire rembourser les structures éligibles doivent ouvrir un compte asso (simplifié) et renseigner les noms, prénoms, dates de naissances et adresses des jeunes bénéficiaires.

→ Cumul avec d'autres dispositifs d'aides locales :

La remise immédiate de 50€ qu'offre le Pass'Sport est cumulable avec d'autres dispositifs d'aides locales financés par les collectivités territoriales :

- Ex :
- Atout Normandie (Région Normandie)
 - Spot 50 (Département de la Manche)
 - Pass'Jeune 76 (Département de la Seine Maritime)
 - Ou tout autre dispositif

2. Eligibilité des structures aux associations

« Tous les clubs affiliés sont « volontaires » pour accueillir les Jeunes bénéficiaires du Pass'Sport »

Associations / Structures
affiliées aux
fédérations sportives

Eligibles au
dispositif
Pass'Sport !

Associations agréées
en QPV et en
territoire « Cités
éducatives »

→ Aucune démarche nécessaire pour se
référencer

→ Les clubs sont intégrées à la base de données
« Monclubpresdechezmoi » qui recense et
géolocalise déjà la plupart des clubs affiliés

→ <https://monclubpresdechezmoi/>

→ **Référencement est à leur initiative** à partir du
moment où elles bénéficient d'un agrément
JEP (Jeunesse et Education Populaire) ou
Sport.

/!!\ Rappel

Les associations sportives scolaires ne sont pas
éligibles (UNSS/USEP/UGSEL)

3. Comment accueillir les familles bénéficiaires du Pass'Sport ?

→ Pour les FAMILLES bénéficiaires :

1. Réception durant l'été d'un courrier individuel du Ministère des Sports pour les bénéficiaires du dispositif

2. Inscription du jeune éligible dans une association sportive affiliée ou agréée JEP/QPV sur présentation du courrier justificatif + pièce d'identité

→ Remise immédiate de 50€ sur le coût de l'adhésion/prise de licence

Courrier type adressé aux FAMILLES bénéficiaires

- A présenter lors de l'inscription

- Je dois vérifier que le jeune qui s'inscrit dans ma structure est éligible au dispositif Pass'Sport
- Pour ce faire, je dois vérifier que son identité est identique à celle figurant sur le courrier
- Vous vérifierez ainsi les **Nom/prénom/date de naissance** sur la base des supports d'identité qui vous paraissent les mieux adaptés.
- L'adresse peut être différente de celle du courrier et ne constitue donc pas un élément de vérification.

PASS SPORT

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Le 09/07/2021

Une nouvelle aide de l'Etat pour vos enfants – Le Pass'Sport !

Faire régulièrement du sport améliore le bien-être des enfants et des jeunes. C'est un facteur de réussite scolaire d'intégration sociale et de qualité de vie. Pour favoriser cette pratique sportive, l'Etat a décidé de créer le « Pass'Sport », une aide financière de 50 euros pour tous les jeunes de 6 à 18 ans issus de familles modestes et pour les jeunes de 6 à 18 ans en situation de handicap.

Vous êtes ainsi éligible à ce soutien de 50 euros pour votre ou vos enfant(s), afin de réduire leurs frais d'inscription dans un club de sport !

Pour en bénéficier, aucune démarche à faire. Présentez simplement ce courrier et une preuve de l'identité de votre enfant (Carte nationale d'identité ou livret de famille), à l'association sportive partenaire de votre choix.

Pour vous aider à identifier un club sportif partenaire vous pouvez vous rendre sur le site www.sports.gouv.fr/pass-sport ou vous rapprocher de votre mairie. Si votre enfant n'est pas déjà adhérent d'un club, ou qu'il souhaite avoir au long de l'année une nouvelle activité en dehors de l'école, de nombreux clubs proposeront des séances gratuites de découverte lors de la rentrée scolaire.

La somme de 50 euros sera directement déduite du coût de l'inscription. Vous ne réglerez que l'éventuelle différence. Le Pass'Sport est valable pour une seule inscription par enfant.

Ce Pass'Sport est cumulable avec les autres aides similaires mises en place par les collectivités locales ou d'autres organismes. L'utilisation du Pass'Sport ne permet pas la conversion en monnaie.

Attention ! Conservez bien ce courrier : aucun duplicata ne pourra vous être envoyé en cas de perte.

Attestation - Pass'Sport

Votre ou vos enfant(s) mentionné(s) ci-dessous peut/peuvent bénéficier d'une réduction de 50€ chacun pour une seule inscription à une activité sportive auprès d'une association sportive pour l'année scolaire 2021-2022 :

- LEO [REDACTED] - L'OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS (13 ans)

L'utilisation du « Pass'Sport » est valable pour les inscriptions réalisées entre le 1er juillet 2021 et le 31 octobre 2021.

TAMPON CLUB

- Courrier à conserver par l'ASSOCIATION si le courrier comporte un seul nom.
- Si le courrier comporte plusieurs noms :
- J'entoure le nom du jeune inscrit
- Je tamponne le courrier ou le signe
- Je photocopie le document ou je prends une photo
- Je redonne l'original à la famille

→ **En cas de perte du courrier justificatif par la famille :**

Que faire si le courrier du ministère a été perdu par la famille ?

Le jeune ou sa famille peut produire **une attestation de droit de la CAF téléchargeable sur son compte personnel (pas de copie d'écran).**

Justificatifs à conserver par le club (qui pourront vous être demandés en cas de contrôle par les services de l'Etat)

Si la personne rencontre des difficultés pour télécharger ce justificatif, elle peut également l'obtenir sur demande par téléphone, à l'accueil de la CAF ou auprès d'un partenaire d'accueil (France Service, Centres sociaux, Espaces publics numériques, etc...)

En cas de difficulté demander à la famille de contacter la DRAJES :
severine.chevalier@ac-normandie.fr

→ En cas de perte du courrier justificatif par la famille : Exemple d'attestation



Vos prestations Caf
Attestation de paiement

N° ALLOCATAIRE :
1091389 Y

NOUS CONTACTER :
Nous téléphoner :
3230 Service gratuit + prix appel

Nous écrire :
Caf de la Vendée
109 Boulevard LOUIS BLANC
85932 LA ROCHE SUR YON
CEDEX 9
Tous nos contacts sur caf.fr

851
Monsieur SEBASTIEN
32 LES EMB...
85670 ST ETIENNE DU BOIS

Le 02/09/2021

Justificatifs à conserver par le club

La directrice de la Caf de la Vendée certifie que :

SEBASTIEN , né le 23/06/1982
MATHILDE . , née le 17/11/1984

ont perçu les prestations suivantes pour le mois d'août 2021 :

PRESTATIONS	MONTANT
Allocation aux adultes handicapés (MATHILDE)	365,50 €
Allocation de rentrée scolaire	761,05 €
Allocations familiales avec conditions de ressources	132,08 €
Soit au total	1258,63 €

QUOTIENT FAMILIAL

août 2021 : 685 €

Personnes à charge prises en compte pour le calcul des droits :

MARC . , né le 10/08/2007
LOLA . , née le 21/05/2011

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf de la Vendée.
Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.

Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).
La loi 78-17 « informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATPAI F 020920211210 3700370006
AYON MAT 1091389 Y -
PAGE 1/1 IDX B 1041101 V 851 -



10913891041100000000

Ici la maman MATHILDE perçoit l'AAH mais elle à plus de 17 ans révolus
Les enfants MARC et LOLA ont perçu l'ARS et sont dans la tranche d'âge éligible.

Questions / Réponses

➔ N'hésitez pas à poser vos questions, remarques sur la compréhension du dispositif.

4. Recensement des associations et structures

« 5 minutes pour être volontaire Pass'Sport, fournir les données utiles à l'information des usagers et faciliter le processus de paiement »

Un outil simple et indispensable : **Le Compte Asso** « Pass'Sport »

- ➔ Ouverture de la plateforme en ligne début juillet
- ➔ Notice expliquant la marche à suivre
- ➔ Création d'un compte par association en amont des inscriptions afin d'enregistrer les saisies Pass'Sport au fur et à mesure des dossiers de bénéficiaires présentés
- ➔ Un accompagnement souhaité des SDJES, CDOS sur les territoires

4. Recensement des associations et structures

→ Démonstration en 10 étapes détaillées sur le Compte Asso :
<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>

The screenshot shows the 'Le Compte Asso' website interface. At the top left is the French Republic logo with the motto 'Liberté • Égalité • Fraternité'. The main title 'Le Compte Asso' is followed by the subtitle 'Le site officiel de gestion d'association'. On the right, there are navigation links: 'Ds TEST Déconnexion', 'FAQ', and 'Assistance'. Below the navigation, there are two main buttons: 'Ajouter une nouvelle association ou établissement à ce compte' and 'Suivi des démarches'. The main content area displays two entries:

- Structure : ECURIES DE SEINE-PORT**
N° SIREN 840452064
Consultez/modifiez les informations administratives →
- Association : SOCIETE NAUTIQUE DU PERREUX**
N° RNA W942001006 N° SIREN 785751348
Consultez/modifiez les informations administratives →

Each entry has a 'Demander une subvention' button. At the bottom, there is a navigation bar with links: 'A PROPOS', 'OUVERTURE DES DONNEES', 'ASSISTANCE ET CONTACT', and 'Besoin d'aide ?'.

4. Recensement des associations et structures

- Avant de vous connecter sur <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>
- Munissez vous de **votre numéro RNA (il figure sur le récépissé de création/dernière modification remis par le greffe des associations), de votre numéro SIREN ou SIRET.**
 - >> Si vous n'avez pas de numéro de SIREN ou SIRET, lors de votre démarche en ligne vous ferez votre demande de numéro à l'étape 5 (voir plus loin).

1. Création du compte

CONNEXION

Veuillez renseigner le champ Adresse de messagerie.

Veuillez renseigner le champ Mot de passe.

[Mot de passe oublié ?](#)

CONNEXION

CRÉER UN COMPTE

1. Renseigner adresse de messagerie + mot de passe
2. Cliquer sur créer un compte

2. Mes coordonnées personnelles

CREATION DE VOTRE COMPTE

Un courriel contenant un lien de validation de la création du compte vous sera envoyé à la boîte de messagerie déclarée. Veuillez ouvrir votre boîte de messagerie et cliquer sur le lien de validation. Il est possible que le courriel ait été déplacé dans les messages indésirables.

M Mme

CRÉER CE COMPTE

RETOUR À LA PAGE DE CONNEXION

1. Renseigner mes coordonnées personnelles
2. Cliquer sur créer ce compte

3. Activation du compte

1. Réception d'un mail dans l'adresse de messagerie personnelle renseignée à la création du compte

The screenshot shows the 'Le Compte Asso' website interface. At the top left is the logo of the République Française with the motto 'Liberté • Égalité • Fraternité'. The main header reads 'Le Compte Asso' and 'Le site officiel de gestion d'association'. On the right, there is a user profile for 'Camille LE TESTEUR' with a 'Déconnexion' link, and icons for 'FAQ' and 'Assistance'. A yellow notification banner contains the following text: 'Un courriel contenant un lien de validation de la création du compte a été envoyé à la boîte de messagerie déclarée (test@sports.gouv.fr). Veuillez ouvrir votre boîte de messagerie et cliquer sur le lien de validation. (Il est possible que le courriel ait été déplacé dans les messages indésirables.) Une fois votre adresse de messagerie validée, vous aurez accès aux données de votre association. Cliquez ici pour recevoir un nouvel e-mail de validation.' Below the banner is a navigation menu with three columns: 'A PROPOS' (Présentation du service, Données personnelles), 'OUVERTURE DES DONNEES' (DataAsso, Data.gouv.fr, Données ouvertes), and 'ASSISTANCE ET CONTACT' (Assistance, Contact, FAQ). The footer includes 'Version: 1.13.2', a list of government portals (Vie-publique.fr, Legifrance.gouv.fr, Data.gouv.fr, Gouvernement.fr, France.fr), and the text 'Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative - Mentions légales - Copyright 2017'.

2. Activer votre compte en cliquant sur le lien de validation fourni dans le mail (!! Penser à vérifier vos mails indésirables !!)

1. Renseigner adresse de messagerie + mot de passe
2. Cliquer sur Connexion

4. Connexion à mon compte

CONNEXION

Adresse de messagerie
Veuillez renseigner le champ Adresse de messagerie.

Mot de passe
Veuillez renseigner le champ Mot de passe.

Mot de passe oublié ?

CONNEXION

5. Création de l'espace pour ma structure



Ajouter une nouvelle association ou établissement à ce compte

1. Cliquer sur ajouter une nouvelle association à ce compte
2. Ajouter mon association à mon compte en saisissant mon numéro de SIREN ou SIRET

AJOUTER UNE ASSOCIATION OU UN ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

Votre structure est : Une association Un autre type de structure (fondation, collectivité territoriale, entreprise...)

Saisissez le n° RNA ou n° SIREN de votre association

- >> Si vous n'avez pas de numéro de SIREN ou SIRET, voici la marche à suivre :
1. Saisir votre numéro RNA (il figure sur le récépissé de création/dernière modification remis par le greffe des associations)
 2. Cliquer sur demander l'attribution d'un n° SIRET et poursuivre la procédure

6. Vérification des informations

AJOUTER UNE ASSOCIATION OU UN ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

Votre structure est : Une association Un autre type de structure (fondation, collectivité territoriale, entreprise...)

Saisissez le n° RNA ou n° SIREN de votre association



1. Cliquer sur la loupe
2. Vérifier qu'il s'agit bien de mon association
3. Cliquer sur Oui si les informations sont conformes et valider

AJOUTER UNE ASSOCIATION OU UN ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

Votre structure est : Une association Un autre type de structure (fondation, collectivité territoriale, entreprise...)

31605659700040



N° RNA

N° SIREN

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE LA MANCHE

Adresse : 1 boulevard de la Dollée 50000 Saint-Lô

Pouvez-vous confirmer que le n°RNA et le n°SIREN affichés sont bien ceux de votre association ?

- Oui
 Non

La relation entre le n° RNA et le n° SIREN de votre association n'est pas établie correctement. Veuillez [contacter l'assistance](#) du site en indiquant le n° RNA et n° SIRET de votre association. La modification sera effectuée durant le prochain jour ouvré.

Attention si ce n'est pas votre association qui apparaît, cliquer sur non et « contacter l'assistance » en indiquant votre RNA et SIRET pour faire le rapprochement

7. Fonction dans l'association

00040

Siège

1 BD DE LA DOLLEE
50000 SAINT-LO

2013-06-24

SÉLECTIONNER VOTRE FONCTION DANS CET ÉTABLISSEMENT

Madame Claire BRÉANT, veuillez déclarer votre fonction au sein de la structure COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE LA MANCHE :

1. Renseigner ma fonction dans l'association selon la liste déroulante
2. Vérifier les informations et cocher le Certificat sur l'honneur
3. Valider

CERTIFICAT SUR L'HONNEUR

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

- * Je soussigné, Claire BRÉANT, certifie être le/la Chargée de mission de la structure COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE LA MANCHE [REDACTED] dont le siège est domicilié au _ 1 boulevard de la Dollée 50000 Saint-Lô , et de son établissement dont le Siret est l [REDACTED] J'ai bien connaissance que le fait d'usurper l'identité d'un tiers ou de faire usage d'une ou plusieurs données de toute nature permettant de l'identifier en vue de troubler sa tranquillité ou celle d'autrui, ou de porter atteinte à son honneur ou à sa considération, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende (article 226-4-1 du code pénal).
- J'atteste être valideur dans le cadre du dispositif du Compte Engagement Citoyen (CEC)

8. Référencement dispositif Pass'Sport

Association : COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET
SPORTIF DE LA MANCHE

N° RNA

N° SIREN

Consulter/modifier les
informations administratives

Autres caractéristiques

Régime de l'association	Loi 1901
Domaine	Sport
Type de structure sportive	comité départemental
Structure volontaire au dispositif Pass'sport ⓘ	<input type="checkbox"/>
Champ d'action territorial	Départemental
Association assujettie aux impôts commerciaux	<input type="checkbox"/>
Notes et commentaires	

1. Cliquer sur consulter/modifier les informations administratives
2. Vérifier l'ensemble des informations enregistrées dans chaque rubrique
3. Dans la rubrique « Identité » > Autres caractéristiques, tiquer la case « structure volontaire au Pass'Sport
4. Renseigner les activités proposées et la capacité d'accueil
5. Enregistrer votre saisie



8. Référencement dispositif Pass'Sport

Autres caractéristiques

1. Cliquer sur Dans la rubrique « Identité » > Autres caractéristiques, tiquer la case « structure volontaire au Pass'Sport
2. Renseigner les activités proposées et la capacité d'accueil
3. Enregistrer votre saisie



Régime de l'association	Loi 1901
Domaine	Sport
Type de structure sportive	club
Structure volontaire au dispositif Pass'sport ⓘ	<input checked="" type="checkbox"/>
Activités proposées dans le cadre du Pass'sport	Sélectionner une ou plusieurs activités
Structure en capacité d'accueillir un jeune:	
- en situation de handicap moteur ou sensoriel	<input type="checkbox"/>
- en situation de handicap psychique ou mental	<input type="checkbox"/>
Champ d'action territorial	Local
Association assujettie aux impôts commerciaux	<input type="checkbox"/>
Notes et commentaires	

9. Vérification de l'ensemble des champs

1. Vérifier les informations saisies dans chacune des rubriques

- Rubrique Affiliations et adhérents personnes morales :
Pour les associations non affiliées à une fédération sportive, sélectionner dans le champ :
Type= «Divers»
Nom de la fédération = «Autre»
→ Cette démarche permet de vérifier votre éligibilité au dispositif

- Rubrique Personnes physiques :
Le représentant légal doit être bien identifié car c'est lui qui engage l'association dans les démarches

Identité	COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE LA MANCHE
Adresses et coordonnées	Siège: 1 boulevard de la Dollée 50000 Saint-Lô
Activités	Objet social: 011190 - gestion d'équipements, championnats, clubs de supporters
Composition	Simple
Affiliations et adhérents personnes morales	1 affiliation
Personnes physiques	2 personnes déclarées
Agréments administratifs	0 agrément déclaré
Moyens humains	17 bénévoles en 2021
Coordonnées bancaires	1 rib
Comptes	

9. Vérification de l'ensemble des champs

Agréments administratifs 0 agrément déclaré

Aucun agrément recensé.

+

Moyens humains 17 bénévoles en 2021

	Adhérents total	Adhérents masculin	Adhérents féminin	Bénévoles	Volontaires	Salariés total	Salariés ETPT	Emplois aidés	Personnels autorité publique	Actions
2021	54	0	0	17	0	4	4	0	0	
2020	52	0	0	11	0	3	2	0	0	
2019	52	0	0	12	0	3	2	0	0	

- Rubrique Agréments administratifs :

Pour les associations non affiliées à une fédération sportive agréée par le Ministère chargé des Sports, ajouter votre agrément ici mais il faut au préalable renseigner la partie « Affiliation » (voir ci-dessus).

Le dispositif est ouvert aux associations qui ont l'agrément sport ou l'agrément jeunesse éducation populaire (JEP) et qui permettent une pratique sportive à l'année au sein de la structure.

1. Cliquer sur le + pour saisir du contenu

- Rubrique Moyens Humains :

Elle doit être absolument être renseignée, à minima en mettant « 0 »

- Pour mettre à jour la saisie
- Pour enregistrer la saisie
- Pour annuler la saisie

10. Ajout du RIB de l'association

Coordonnées bancaires 1 rib

Nom titulaire	Nom de la banque	Domiciliation	iban	bic	Télécharger	Téléverser	Actions
Comité Olympique et sportif de la Manche	Crédit mutuel	Saint-Lô centre	FR76 [redacted]	[redacted]			

+

Pour télécharger le document enregistré vers votre ordinateur

Pour importer un document sur la plateforme

- Rubrique Coordonnées bancaires :
Le RIB doit être obligatoirement au nom de l'association et porter une adresse correspondant à celle du SIRET. Il ne peut pas être au nom du/de la Président-e ou de la section

1. Cliquer sur le + pour saisir du contenu

- Pour mettre à jour la saisie
- Pour enregistrer la saisie
- Pour supprimer la saisie

4. Recensement des associations et structures



**Je suis une structure affiliée à une fédération sportive agréée ou une association agréée implantée en QPV
Comment me faire rembourser ?**

- Avant de vous lancer dans la saisie des demandes de remboursement
- Il est conseillé d'utiliser les navigateurs à jour MOZILLA FIREFOX, GOOGLE CHROME ou SAFARI.
 - Munissez-vous des documents nécessaires :
 - o pour toutes les structures : le RIB
- ET
- o pour les structures affiliées à une fédération sportive agréée : L'attestation d'affiliation de la structure à votre fédération d'appartenance pour l'année 2021/2022.
 - o pour les associations agréées non affiliées ET en QPV : les renseignements relatifs à l'agrément (SPORT ou JEP) délivré par le service de l'État.

Sommaire

Suis-je concerné ?	2
Qui sont les bénéficiaires du Pass'Sport ?	2
Comment me faire rembourser ?	3
1- Je n'ai pas encore d'espace sur « Le compte Asso », je suis bien éligible et je souhaite que ma structure puisse se faire rembourser les Pass'Sport	3
2- J'ai déjà un compte sur « Le compte Asso »	3
Quelles sont les vérifications à faire avant de demander le remboursement des Pass'Sport et les justificatifs à conserver ?	9
Comment vais-je être remboursé et quand ?	10
Comment faire si j'ai un problème ?	10

A partir de cette étape les associations et les structures peuvent déposer leurs demandes de remboursement des Pass'Sport.

Un guide Pass'Sport_remboursement est téléchargeable sur les différents sites internet

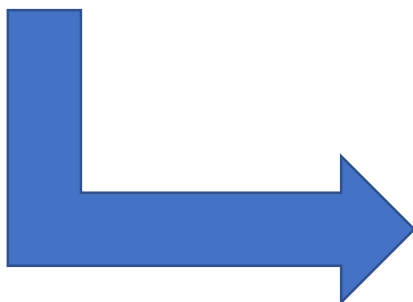
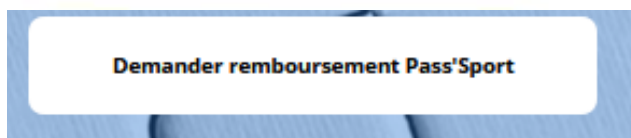
Comment me faire rembourser des Pass'Sport ?

→ 1 Je télécharge le guide Pass'Sport Remboursement Pass'Sport disponible sur :

<https://www.sports.gouv.fr/pass-sport>

2- J'ai déjà un compte sur « Le compte Asso »

Je me connecte sur mon compte <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login> et je clique sur l'icône.



Etape 1 (Sélection de la subvention)

- Je sélectionne dans « Niveau Territorial » l'option « Régional », puis dans « Zone Territoriale » le nom de ma région et enfin dans « Nom du dispositif », l'option « Pass'Sport » ;

A screenshot of a web form titled "RECHERCHER UNE SUBVENTION". The form has a light purple header. It contains several fields: "Recherche" (text input), "Niveau territorial" (dropdown menu with "Régional" selected), "Zone territoriale" (dropdown menu with "Sélectionnez une région" selected), "Type instructeur ou financeur" (dropdown menu with "Sélectionnez un type instructeur ou financeur" selected), "Nom du dispositif" (dropdown menu with "Pass'Sport" selected), and "Service instructeur ou financeur" (dropdown menu with "Sélectionnez un service instructeur ou un financeur" selected).

- Je sélectionne ensuite la ligne « Remboursement de Pass'sport » qui apparaît dans « sélectionner une subvention » et je clique sur **SUIVANT**.

Comment me faire rembourser des Pass'Sport ?

Je renseigne les étapes :

2 « Sélection du demandeur »

3 « Pièces justificatives » si je ne les ai pas fourni lors de la création de mon compte asso

Comment me faire rembourser des Pass'Sport ?

Etape 4 (Description des projets)

Je déclare, du 1er septembre à la mi-octobre, les jeunes accueillis dans mon club **du 1er juillet à la mi-octobre**.

Pour ce faire, je **complète au fil de l'eau pour chaque jeune le formulaire ci-dessous à partir de l'information figurant sur le courrier adressé par le ministère et présenté par la famille (ou de l'attestation de droit produite par la famille en cas de perte du courrier ou d'erreur dans le courrier) et j'enregistre**.

PROJET - BÉNÉFICIAIRE PASS'SPORT

Renseignements complémentaires

* Fédération d'affiliation:

* Bénéficiaire: nom:

* Bénéficiaire: prénom:

* Bénéficiaire: genre:

* Bénéficiaire: date de naissance:


Bénéficiaire: adresse

Nom de la voie ou libellé du lieu:

Code postal:
VEUILLEZ SÂCHER VOTRE CODE POSTAL.

Commune:
VEUILLEZ SÂCHER VOTRE COMMUNE.

* L'association atteste de l'exactitude des éléments déclarés, avoir appliqué la réduction de 50% et conserver le courrier justifiant des droits du bénéficiaire

Besoin d'aide ? 

ENREGISTRER

Association ou section

Nom du jeune

Comment me faire rembourser des Pass'Sport ?

Pour ajouter de nouveaux bénéficiaires, je clique sur +

CONSULTER / SAISIR LES PROJETS TRANSFÉRER UN PROJET D'UN AUTRE DOSSIER

Veuillez ajouter un projet pour chaque bénéficiaire du Pass'Sport en utilisant le bouton "+" situé en-dessous du tableau. Veuillez SVP ajouter tous les bénéficiaires du Pass'Sport au sein de cette même demande, et ne pas créer plusieurs demandes pour votre association. Vous pouvez reprendre à tout moment un dossier en cours de saisie, depuis l'accueil, en cliquant sur « Suivi des demandes » voir les demandes de subvention ».

Intitulé	Montant demandé	État de saisie	Dupliquer	Actions
bénéficiaires Pass'Sport	50 €	Complet		
				

I

Je peux fermer mon espace **Compte Asso** et y revenir, jour après jour.

Attention, je ne clique pas sur suivant avant la fin de la 1ère vague de déclaration mi-octobre.

Comment me faire rembourser des Pass'Sport ?

Si vous procédez à la déclaration des jeunes sur plusieurs jours, vous allez directement à la page de saisie des bénéficiaires via « Suivi des démarches » puis « voir les demandes de subvention »



Je clique ensuite directement sur le numéro 4

Demande de subvention N° 21-099313 49477598400029

Demandeur	49477598400029	Complétude	complet
Type de subvention	Pass'Sport - Pass'Sport	Dernier utilisateur	test.ports.gouv.fr
Dernière mise à jour	25/08/2021 09h55		

Suivi de l'instruction de la demande

Service instructeur	DR-AURA	Etat	En cours de saisie
---------------------	---------	------	--------------------

Accéder directement aux étapes du dossier

- 2 Demandeur, personnes physiques et RIB
- 3 Liste des documents
- 4 Liste des projets



et je peux continuer à ajouter des jeunes bénéficiaires en cliquant sur le bouton +

5. Point d'étapes pratiques, rappels

→ Période de remboursement :

1. Le CDOS - TIERS PAYEURS - rembourse par virement bancaire les associations sportives affiliées selon les fichiers transmis par la DRAJES

2. La DRAJES rembourse directement par virement bancaire les associations agréées JEP

→ 2 vagues de saisies et remboursement sont prévues :

- Période 1* :
- Saisie Club [du 01.09.21 au 13.10.21]
 - Remboursement à partir du 15 Octobre
- Période 2* :
- Saisie Club [du 15.10.21 au 30.11.21]
 - Remboursement à partir du 30 Novembre

/!!\ Fermeture du compte asso du 13 au 15 Octobre = pas de saisie possible

Conseil pour les clubs :
>> Renseigner les saisies Pass'Sport avant le 13 octobre pour bénéficier d'un paiement rapide

6. Guides tutos et affiches disponibles sur

→ <https://www.sports.gouv.fr/pass-sport>



- :
- Pass'Sport : courrier perdu ou non reçu
- Découvrez le dossier du Pass'Sport
- Télécharger la fiche Pass'Sport pour les familles
- Télécharger la fiche Pass'Sport pour les associations
- Télécharger la FAQ Pass'Sport
- Télécharger le kit de communication
- Télécharger
- Ecole : affichette pour les parents format A4 / format 16.9
- Collège, lycée : affichette pour les parents format A4 / format 16.9
- Je crée mon compte Asso
- Notice de remboursement du Pass'Sport pour les associations

7. Les autres sites consultables

- Les sites consultables :

- Ministère chargé des sports : <https://www.sports.gouv.fr/pass-sport>
- Drajes Normandie : <https://www.ac-normandie.fr/le-pass-sport-c-est-quoi-124031>
- Cnosf : <https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/8532-passsport-mode-demploi-clubs.html>
- CDOS Calvados : <https://calvados.franceolympique.com/accueil.php>
- CDOS Eure : <https://www.cdos27.com/actualites-du-club/le-pass-sport-910029>
- CDOS Manche : https://www.manche-franceolympique.org/Dispositif-Pass-Sport_a170.html
- CDOS Orne : <https://cdos61.fr/>
- CDOS Seine Maritime : <https://www.cdos76.fr/activites/sport-politiques-publiques/>

8. Questions / Réponses

➔ **N'hésitez pas à poser vos questions, remarques**

Nous restons à votre disposition (clubs, comités, collectivités) pour vous accompagner dans la mise en place opérationnelle de ce dispositif Pass'Sport.

9. Vos contacts départementaux pour les clubs affiliés :

CDOS Calvados 02 31 85 46 15 calvados@franceolympique.com

CDOS Eure 02 32 25 95 56 eure@franceolympique.com

CDOS Manche 02 33 57 67 97 manche@franceolympique.com

CDOS Orne 02 33 80 27 63 orne@franceolympique.com

CDOS Seine-Maritime 02 35 73 28 88 seinemaritime@franceolympique.com

9. Vos contacts pour les associations non affiliées, implantées en QPV et agréées JEP ou sport

Les associations non affiliées à une fédération sportive, situées dans un Quartier Prioritaire de la Ville ou un territoire labellisé Cité Educative peuvent participer au Pass'Sport si elles possèdent un agrément Sport ou Jeunesse Education Populaire. L'accompagnement est assuré par la DRAJES Normandie.

- **Contact :** drajes-pole3@ac-normandie.fr
- **Perte des Pass'Sport :** Séverine Chevalier : severine.chevalier@ac-normandie.fr

Merci pour votre attention